

LE COUR GRANDMAISON, Olivier. *Les citoyennetés en révolution (1789-1794)*. Paris, PUF, 1992, 320 p.

André Brigot

Volume 24, Number 4, 1993

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/703249ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/703249ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Brigot, A. (1993). Review of [LE COUR GRANDMAISON, Olivier. *Les citoyennetés en révolution (1789-1794)*. Paris, PUF, 1992, 320 p.] *Études internationales*, 24(4), 889–890. <https://doi.org/10.7202/703249ar>

Parti des socialistes européens, le soin de s'occuper de la question de l'intégration européenne.

Dans un dernier chapitre, G. Devin s'interroge sur ce qu'est l'Internationale socialiste. Pour lui, il s'agit d'un réseau de partis affiliés, où l'importance de l'État représenté et du parti dans le pays, leurs ressources et leurs capacités organisationnelles, la qualité de leurs représentants, le prestige de leur leader et leur cohérence politique leur confèrent un poids plus ou moins grand. Ces différents facteurs ont ainsi permis au Parti travailliste britannique d'exercer le leadership de 1945 à 1963, de le partager avec le Parti social-démocrate allemand de 1963 à 1966, avant de le céder à ce dernier qui le conserve jusqu'à la fin de la présidence de W. Brandt en 1992, qui ouvre une phase de multipolarité. L'Internationale est aussi une «équipe de représentation», à travers ses congrès et ses conseils, ses secrétaires généraux et ses présidents. Elles est pour les partis «un foyer de ressources», «un instrument d'information» et «un instrument de coopération», qui leur confère «un certificat de légitimité» d'appartenance au «mouvement éthique» du socialisme démocratique.

G. Devin a raison d'insister sur le caractère de continuité de l'Internationale depuis 1945 et même par rapport à ses devancières : la 1^{ère} Internationale, la 11^{ème} Internationale et l'Internationale ouvrière socialiste. Cependant, il sous-estime le renouveau de l'Internationale depuis le Congrès de Genève de 1976. Ne souligne-t-il pas lui-même le «magistère» qu'a conféré W. Brandt à sa présidence ? On pourrait y ajouter le rôle éminent

joué par W. Brandt à la tête de la Commission indépendante sur les problèmes du développement international, celui de ses vice-présidents O. Palme et G.O. Brundtland à la tête des commissions indépendantes sur le désarmement et l'environnement, l'accès de son vice-président B. Boutros-Ghali au secrétariat général de l'ONU, l'accroissement considérable de ses affiliés et la visibilité de ses prises de position. Cet ouvrage n'en reste pas moins remarquable et constitue une référence importante.

André DONNEUR

*Département de science politique
Université du Québec à Montréal*

LE COUR GRANDMAISON, Olivier.
*Les citoyennetés en révolution
(1789-1794)*. Paris, PUF, 1992,
320 p.

Dans ses mémoires, Chateaubriand raconte que revenant à Paris en 1800, il se rendit chez un ami et lut sur la loge de son concierge : «Ici on s'honore du titre de citoyen, et on se tutoie. Ferme la porte, s'il vous plaît.» C'est certainement d'un autre point de vue qu'Olivier Le Cour Grandmaison montre les limites que les représentants du peuple donnèrent à la notion de citoyen.

Dans une première partie, l'auteur retrace les principes qui fondent «la citoyenneté à l'époque de la Constituante». La propriété permet de définir les citoyens actifs, d'exclure les passifs : pauvres en général, mendicants, vagabonds, domestiques et valets ; dans le cadre d'une pensée qui conçoit les droits politiques sur la base de l'utilité sociale des individus, ces individus ne peuvent avoir de place

dans la Cité. L'inscription sur les registres de la Garde Nationale, à compter de septembre 1791 constituera un autre moyen de vérifier et de sanctionner l'attention à la chose publique. Les véritables acteurs politiques sont donc les «professionnels de la politique».

Mais dans la deuxième partie «Citoyenneté, République et Terreur» est analysée la période qui, au lendemain du 10 août 1792, annulera toutes références à la propriété et à l'impôt, et globalement toute l'œuvre des premiers Constituants. D'évidence, ce sont les conceptions de Condorcet qui séduisent l'auteur. La qualité de citoyen selon le philosophe est complètement détachée de la nationalité qui ne joue aucun rôle dans la reconnaissance de l'individu comme membre du corps politique. Demeurer sur le territoire autorise toute personne, qu'elle soit française ou étrangère à participer aux affaires de la cité. C'est moins la notion de citoyen que le fonctionnement du politique, le contrôle des représentants et le droit d'associations des «associés» que défend, à travers, Condorcet, l'auteur. Toutes notions qui seront anéanties par les Jacobins, dont les mesures sont retracées à travers l'œuvre de Robespierre.

Dans la troisième partie, le rapport entre citoyenneté et «minorités» est examiné, à travers les cas des esclaves, des Juifs et des femmes. Pour chacun de ces groupes, l'auteur montre les limites, les réticences et les refus à l'application des Droits de l'Homme. À travers les textes et déclarations des «Amis des noirs» de l'abbé Grégoire, de Rousseau et des

rare députés qui interviennent en leur faveur, on découvre l'ampleur des «entraves placées sous les pas de ceux qui devaient n'en plus avoir».

Seul Condorcet sort épargné de cette analyse sans concession des discours et de la pratique révolutionnaire pour définir une citoyenneté. L'ouvrage trouvera sans doute plus sa place dans le courant critique sur la Révolution que dans un apport à la théorie de la citoyenneté. Dans une collection de «recherches politiques», on aimerait savoir ce que l'auteur déduit, pour notre temps toujours aux prises avec la définition de la citoyenneté, de cette expérience révolutionnaire. Faut-il le suivre quand il affirme «la Révolution n'a pas beaucoup à nous apprendre, ou alors négativement» ?

André BRIGOT

*Groupe de sociologie de la Défense
École des Hautes études en sciences sociales,
Paris*

REZUN, Miron (dir.). *Nationalism and the Breakup of an Empire. Russia and its Periphery*. Westport (CT), Praeger, 1992, 208 p.

Le titre annonce très bien le contenu de cet ouvrage qui fait le lien entre les multiples nationalismes internes et l'éclatement de l'Empire soviétique. Il s'agit d'une collection d'études par onze collaborateurs, professeurs ou chercheurs rattachés à des instituts d'études soviétiques et européennes. Le volume traite à la fois du démembrement d'un empire et de l'affirmation du droit à l'autonomie ou à l'indépendance des nations dominées.